

Spécialités Activités physiques adaptées et santé - Education et motricité - Entraînement sportif

Les études

VERS QUELS MÉTIERS

DOCTORAT (3 ans)

Enseignant-chercheur en université ...

MASTERS (2 ans)

R : Recherche - P : Professionnel

AUTRES MASTERS POSSIBLES

- Ethique :**
- Ethique médicale et bioéthique (R)
 - Prise en charge des victimes et des auteurs d'agression (P)
 - Ethique et organisations (R et P)
- Sciences cognitives (R)**
- Sciences et technologies biomédicales :**
- Ergonomie (R et P)

- Sciences du sport :**
- Organisation sociale du sport (R et P)
 - Formation des enseignants d'éducation physique et sportive (P)
 - Entraînement : biologie, nutrition, santé (R et P)
 - Vieillesse, handicap, mouvement et adaptation (R et P)

AUTRES MASTERS POSSIBLES

- Sciences de l'éducation :**
- Education et formation (R et P)
 - Coopération internationale en éducation et formation (P)
 - Ingénierie de l'aide spécialisée à la personne (P)*
 - Cadres et consultants en formation continue (P)*
- Professionnels en enseignements préscolaires, scolaires et périscolaires (P)**
- Arts-thérapies :**
- Danse thérapie (R et P)

Professeur d'EPS, Professeur en APA en milieu spécialisé, Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP), Cadre formateur en APA, en AP et Santé, Coordonnateur de réseau de soin, Directeur de service des activités physiques adaptées dans la santé ou dans la prévention sociale, Coordonnateur d'équipe : entraîneurs / préparateurs physiques ...

* Ouvert en apprentissage

S6
(6^e semestre)

L3

S5
(5^e semestre)

3^e année

S5 LICENCE SHS

- Sciences de l'éducation

LICENCES PROFESSIONNELLES

- **Activités et techniques de communication :**

- Chef de projet de communication *

- **Sécurité des biens et des personnes :** *

- Formation de l'encadrement

- **Intervention sociale :**

- Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés

- Développement social et socioculturel local

- Métiers de la formation de base et de l'insertion des adultes

- **Gestion des ressources humaines :**

- Coordinateur/trice du personnel *

- **Management des organisations :** *

- Gestion des établissements du secteur de la santé

Accès aux concours administratifs de catégorie A de la Fonction publique. Ministère de la Santé et des sports : Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse.

Fonction publique territoriale : Directeur des sports et des loisirs, Responsable d'équipement Sportif, Coordinateur d'activités sportives

Accès aux métiers suivants :
Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Education à la Santé, la Réadaptation et le réentraînement, Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées, Educateur spécialisé en APA ...

- Secouriste : formation de Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1).

- Maître nageur : Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

Ces formations sont assurées dans le cadre de l'UE 45 en semestre 4. Diplômes délivrés ensuite par le Ministère de l'Intérieur.

S4
(4^e semestre)

L2

S3
(3^e semestre)

2^e année de licence

SECTEURS D'ACTIVITÉS ET ORGANISMES

- ▶ Animation
- ▶ Communication,
- ▶ Enseignement - Formation
- ▶ Gestion
- ▶ Loisirs Management
- ▶ Recherche
- ▶ Santé - Médico-social
- ▶ Social
- ▶ Sport - Remise en forme
- ▶ Industrie (matériel sportif, agroalimentaire)

S1 LICENCE SHS

- Sciences du langage
- Sciences sociales
- Psychologie

S1 LICENCE STS

- Sciences biomédicales

S2
(2^e semestre)

L1

S1
(1^{er} semestre)

1^{ère} année de licence

S2 LICENCES SHS

- Sciences sociales
- Sciences du langage

Passerelles/Entrées de Paris Descartes
(sous conditions)

BAC OU ÉQUIVALENT

Passerelles/Poursuites dans Paris Descartes
(sous conditions)



La Licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives vise l'acquisition de compétences dans les secteurs professionnels de l'enseignement, de l'entraînement et du loisir, des activités physiques adaptées aux personnes ayant un handicap.

Objectifs

Les étudiants ont la possibilité de se spécialiser en 3^e année dans un des milieux professionnels proposés par la licence.

→ La spécialité « **Activités physiques adaptées et santé** » (APAS) donne accès aux différents secteurs liés aux handicaps moteurs, sensoriels, mentaux, sociaux. D'une manière générale elle s'ouvre aux relations des activités physiques et de la santé, aux différents âges de la vie (hôpitaux, centres de rééducation, instituts médicoéducatifs ou médico-professionnels, associations).

→ La spécialité « **Education et motricité** » (EM) permet, outre la préparation aux concours de l'enseignement public (1^{er} et 2nd degré), l'accès aux différents métiers de l'encadrement des activités physiques et de la recherche sur celles-ci.

→ La spécialité « **Entraînement sportif** » (ES) donne accès à l'encadrement du secteur sportif dans le cadre des Fédérations, de la Recherche, de l'Industrie. Son titulaire a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Ce métier s'organise autour de trois grands types d'activités :

- Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère
- Il conduit les séances d'entraînement
- Il communique et participe à la protection des sportifs

L'originalité du cursus STAPS tient à ce que les travaux pratiques se font, pour l'essentiel, dans les stades ou les gymnases. Une place importante est faite à l'orientation et à la préprofessionnalisation (acquisition de méthodes et maîtrise d'outils, stages).

Compétences acquises

→ Savoirs :

- Comprendre et améliorer les performances et réalisations motrices ;
- Evaluer, concevoir, transmettre, communiquer, organiser le sport loisir, santé, de compétition, les activités physiques, sportives et artistiques, l'enseignement de l'éducation physique et sportive... en fonction de différentes populations ;
- Résoudre les problèmes complexes posés par le sport et les activités physiques dans les sociétés et les cultures.

→ Savoir-faire :

- Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et animer en toute sécurité ;
- Enseigner à des publics spécifiques en mobilisant des connaissances et des démarches d'apprentissage adaptées ;
- Elaborer un projet sportif, le diffuser et participer à sa gestion administrative et financière ;
- Savoir mettre en oeuvre un projet d'animation dans un contexte éducatif.

→ Savoir-être :

- Etre pédagogue ;
- Avoir le goût du contact ;
- Etre capable de travailler en équipe ;
- Etre à l'écoute des autres et faire preuve de psychologie ;
- Avoir la volonté constante de se dépasser.

Dispositifs d'aide à la réussite

→ Dispositifs d'information

Livret de l'étudiant, brochure, journée de pré-rentrée, réunions thématiques, mails, Environnement Numérique de Travail (ENT), Newsletter étudiant.

→ Plan "Réussite en Licence" : Dispositifs d'accompagnement et de suivi

Enseignants référents et Tuteurs étudiants, soutien pédagogique, cours de remise à niveau en pré-rentrée, évaluation des résultats obtenus pour une construction cohérente du projet d'études, aide pour s'orienter dans ses études ou dans le monde professionnel.

→ Dispositifs d'aide à la professionnalisation et/ ou à l'orientation

Un dispositif d'orientation et d'insertion professionnelle pour :

- les L1 :

L'UE 24 "Projet d'étude". Elle comprend :

- la découverte de 3 milieux professionnels (activités physiques adaptées, entraînement sportif, milieu scolaire primaire, secondaire et universitaire) ;
- des conférences métiers obligatoires pour mieux connaître les débouchés professionnels. Les étudiants en L2, L3 et Master peuvent y participer librement.

- les L2 :

L'UE 34 "Projet d'étude et professionnel" sur 3 contenus et 1 métier parmi 5 : Intervenant en APAS, Entraîneur sportif, Enseignant du 1^{er} degré, Enseignant du 2nd degré, Intervenant dans les métiers du tourisme, de la communication dans le secteur sportif et de la forme ; L'UE 44 "Projet d'étude et professionnel" (PPE) avec un stage d'observation obligatoire dans 1 milieu professionnel (activités physiques adaptées, entraînement sportif, milieu scolaire primaire et secondaire).

- les L3 :

- Stage en intervention obligatoire dans le milieu choisi (parcours APAS, ES, EM1, EM2)

- Un service d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle : le SOFIP.
- Des ateliers Cap Emploi (ACE) en 3^{ème} année de licence pour apprendre à se repérer dans le monde professionnel, à faire des CV, une lettre de motivation.

→ Dispositif d'acquisition de compétences transversales :

Certificat en informatique et internet (C2i).

→ Aménagements pour les sportifs de haut niveau :

Des dispositifs spécifiques inclus dans le "Régime spécial d'études" sont mis en oeuvre par l'UFR STAPS pour aider les sportifs de haut niveau à réussir leur cursus : ajustement de l'emploi du temps au regard des contraintes d'horaires d'études, d'entraînements ..., dispense d'assiduité à certains enseignements, décalage de partiels pour les épreuves d'examen se déroulant simultanément avec des compétitions, contrat pédagogique listant les unités d'enseignement suivies pendant le semestre ...

Pour plus d'informations : www.staps.parisdescartes.fr/spip.php?article1956

Admission

→ Conditions d'accès

- Diplôme requis en L1 : BAC S, L, ES.
Bac technologique non recommandé ; Bac professionnel déconseillé.
- niveau requis en L2 : L1 de STAPS ou équivalence sur dossier
- niveau requis en L3 : L2 de STAPS ou équivalence sur dossier

→ Pré-requis recommandés

- Posséder une solide culture physique et sportive
- Avoir pris des responsabilités dans le milieu scolaire et / ou sportif
- Etre fortement motivé et en bonne santé

Organisation générale de la licence

La licence se déroule sur six semestres divisés en unités d'enseignement (UE). Certaines UE sont composées d'ECUE (éléments constitutifs d'UE). Elles sont obligatoires, obligatoires à choix et optionnelles. Chaque UE représente un certain nombre de crédits européens (ECTS). Ainsi, un semestre validé équivaut à 30 ECTS, la licence vaudra par conséquent 180 ECTS.

Les UE scientifiques (anatomie humaine, physiologie, motricité ...) présentes dans le cursus rapportent un nombre conséquent de crédits. Le volume horaire de cours théoriques croît chaque année : en L1 au 1er semestre (S1), les pratiques sportives s'étalent sur 120 heures et les matières théoriques sur 172 heures. En L2 semestre 3 (S3), 72 heures de pratiques sportives contre 240 heures de cours théoriques.

Enseignements

→ L1

- **S1** : Du corps aux conduites motrices : anatomie humaine, contrôle moteur, conduite motrice ; Connaissances des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) : Athlétisme, Gymnastique, Sports de raquette (Badminton ou Tennis de table) ; Un sport collectif (en fonction des semestres S1 ou S2) de grand ou de petit terrain (Football ou Rugby, Basket-ball ou Handball ou Volley-ball), un sport de combat ou une activité artistique : Boxe ou Judo, Danse ou Gymnastique rythmique ; Méthodologie du travail universitaire (Introduction à la mécanique des APS, Recherche documentaire et Prise de notes, Expression écrite et orale, Statistiques et informatique).
- **S2** : Comportement et physiologie des grandes fonctions ; Les savoirs des APS : Corps, sciences et cultures, approches historiques et épistémologiques ; Connaissances des APSA : Entraînement, un Sport collectif de grand ou de petit terrain (si grand terrain en S1, petit terrain en S2), un Sport de combat ou une Activité artistique (choix complémentaire de celui de S1), Natation et sauvetage (obligatoire) ; Projet d'études : découverte de 3 milieux professionnels parmi les 5: Activités physiques adaptées - Entraînement sportif - Milieu scolaire primaire - Milieu scolaire secondaire ou Milieu universitaire + Anglais en rapport avec les APSA ; UE optionnelle : Activités physiques de pleine nature ; Canoë-kayak ou Course d'orientation ou Golf ou Voile ou VTT ou Escalade.

→ L2

- **S3** : Physiologie humaine ; Motricité, connaissance et communication ; Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité") ; Connaissances des APSA (suite de L1) ; Projet d'études et professionnel ; Méthodologie du travail universitaire.
- **S4** : Les transformations de la motricité ; Motricités et contextes ; Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité", la même qu'en S3) ; Connaissances des APSA (suite de L1) ; Projet d'étude et professionnel ; 1 UE optionnelle parmi : Engagement associatif, Capture et analyse du mouvement, autres APSA et activités physiques de pleine nature, Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1).

→ L3

Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité", la même qu'en L2, quel que soit le parcours) en S5 et S6.

► UE de la Spécialité *Education et motricité parcours Enseignement 1er degré*

- **S5** : Histoire de l'éducation physique et des sports ; Mathématiques ; Linguistique ; Démarches pédagogiques.
- **S6** : Sociologie du sport et praxéologie motrice ; Connaissances des APSA (suite L1) ; Parcours « enseignement 1er degré » ; 1 UE optionnelle parmi :

Engagement associatif, Jeux traditionnels, Capture et analyse du mouvement, Secourisme et sécurité et Activités physiques de pleine nature.

► UE de la Spécialité *Education et motricité, parcours Enseignement 2nd degré*

- **S5** : Histoire de l'éducation physique et des sports ; Connaissances des APSA (suite de L1) ; Projet professionnel « enseignement du 2nd degré ».
- **S6** : Sociologie du sport et praxéologie motrice ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « enseignement du 2nd degré » ; 1 UE optionnelle parmi : Engagement associatif, Jeux traditionnels, Capture et analyse du mouvement, Secourisme et sécurité et Activités physiques de pleine nature.

► UE de la spécialité *Entraînement sportif*

- **S5** : Physiologie de l'exercice ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Entraînement sportif » ; Pratique de l'APSA d'approfondissement en milieu associatif suivi d'un stage et aide à l'élaboration d'un sujet tutoré.
- **S6** : Physiologie de l'exercice ; Connaissances des APSA : approfondissement d'une APSA et pratique de la préparation physique ; Projet professionnel « Entraînement sportif » ; 1 UE optionnelle parmi : Engagement associatif, Jeux traditionnels, Capture et analyse du mouvement, Secourisme et sécurité et Activités physiques de pleine nature.

► UE de la spécialité *Activités physiques adaptées et santé*

- **S5** : Sciences du mouvement et adaptabilité ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Activités physiques adaptées et santé ».
- **S6** : Adaptabilité, enseignement et technologies ; Connaissances des APSA et ateliers pédagogiques ; Projet professionnel « Activités physiques adaptées et santé » ; 1 UE optionnelle parmi : Engagement associatif, Jeux traditionnels, Capture et analyse du mouvement, Secourisme et sécurité et Activités physiques de pleine nature.

Etudes à l'étranger

La mobilité de l'étudiant à l'étranger est encouragée en L3 pour un ou deux semestres. Elle est facilitée grâce aux partenaires de la faculté (variables par spécialité).

→ SOCRATES-ERASMUS: Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne

→ CREPUQ : Québec

Sous réserve de modification des accords entre universités.

Passerelles entre formations

Des changements de parcours sont envisageables en cours et après la licence :

→ Au sein de l'Université Paris Descartes (voir schéma) : après le 1er semestre vers le 2e semestre d'une autre licence de Sciences Humaines et Sociales (Sciences du langage, Sciences sociales) ; après L2 vers une licence professionnelle ou vers la L3 en Sciences de l'éducation.

→ Après le 1er semestre vers le 2e semestre d'une autre licence ou vers certains BTS et DUT ouvrant en février ; après L2 : autres licences, licences professionnelles, DUT en année spéciale ; après la licence : masters du même domaine de formation. Se renseigner au SOFIP de Paris Descartes.

Entrées possibles à différents niveaux de la licence, sous conditions (équivalences, Validation des Acquis de l'Expérience, VAE).

Formalités d'inscription

Les inscriptions administratives se font par le WEB sauf cas particuliers :

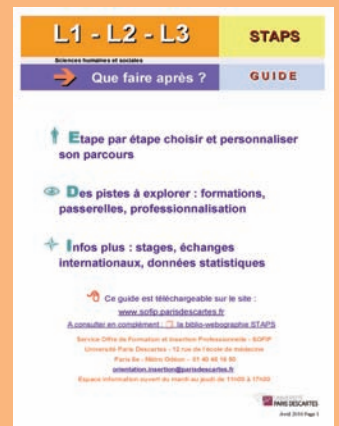
UFR STAPS

1, rue Lacretelle
75015 Paris
Tél. 01 56 56 12 06 ou 26
www.staps.parisdescartes.fr

Activités sportives

La majorité des activités sportives se déroulent au 1, rue Lacretelle. Pour les installations sportives extérieures, consulter le site www.staps.parisdescartes.fr/ rubrique "L'UFR"

Nos guides d'orientation et d'insertion professionnelle



Pourquoi choisir l'Université Paris Descartes ?

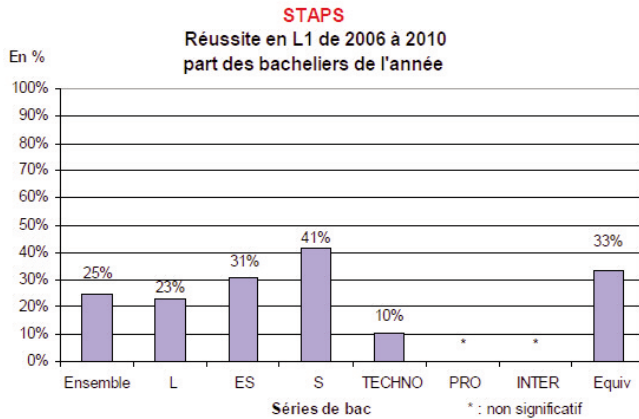
- Des formations dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Santé ...
- Des laboratoires de recherche à la pointe de l'innovation ...
- Un ancrage dans le monde professionnel ...
- Une ouverture forte à l'Europe et à l'international ...

10 bonnes raisons de choisir l'Université Paris Descartes
<http://orientationactive.parisdescartes.fr>

Pour en savoir +

SOFIP
 12, rue de l'Ecole de médecine
 75006 Paris
 Métro : Odéon
 Tél. 01 76 53 16 50
 Courriel : sofip@parisdescartes.fr
 Site Internet : www.parisdescartes.fr
 Rubrique "Orientation & Insertion"

Réussite en L1



Source : SOFIP Observatoire - Paris Descartes

Lecture : en licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives parmi les titulaires d'un bac S, bacheliers de l'année, 41% des inscrits ont obtenu leur L1 (première année de Licence). "Non significatif" : les effectifs concernés sont trop faibles pour que des statistiques significatives puissent être calculées. Remarque : le calcul est une moyenne sur les 5 dernières années universitaires.

Insertion professionnelle des étudiants de Paris Descartes diplômés en 2008 : résultats d'enquêtes

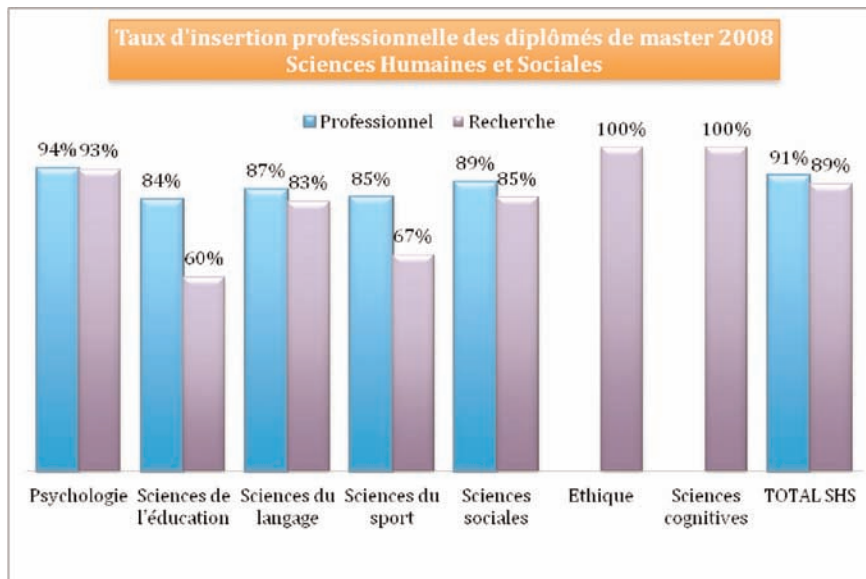
→ Licences professionnelles

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de LP 2008 Sciences Humaines et Sociales	
Mentions	Taux d'insertion
Activités et techniques de communication	75%
Métiers de l'édition	80%
Intervention sociale	93%
Sécurité des biens et des personnes	88%
TOTAL SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	82%

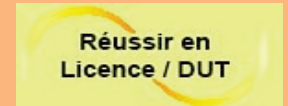
Source : Enquête d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de LP de 2008. SOFIP-Observatoire.

Champ : Tout étudiant diplômé en 2008 d'une LP de l'Université Paris Descartes. Les taux sont indiqués par mention dans un souci de représentativité. Pour le détail des données pour chaque LP : <http://www.parisdescartes.fr/fre/ORIENTATION-INSERTION/S-inserer/Consulter-les-donnees-de-l-insertion> Légende : NS* : Données non significatives. Taux de réponses inférieur à 40%.

→ Masters Professionnels, masters Recherche



Source : Enquête d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés de Master de 2008. SOFIP-Observatoire. Champ : Tout étudiant diplômé en 2008 d'un master de l'Université Paris Descartes. Les taux sont indiqués par mention dans un souci de représentativité. Pour le détail des données pour chaque master : <http://www.parisdescartes.fr/fre/ORIENTATION-INSERTION/S-inserer/Consulter-les-donnees-de-l-insertion>. Légende : NS* : Données non significatives. Taux de réponses inférieur à 40%.



- Sites Internet sur les métiers :
- www.onisep.fr
 - www.orientation-formation.fr
 - www.lesmetiers.net
 - www.letudiant.fr/metiers.html
 - www.studyrama.com
 - www.jd.apec.fr
 - www.pole-emploi.fr/candidat/
 - www.studyrama.com

- Quelques sites de concours de la Fonction publique :
- <http://concours.fonction-publique.gouv.fr>
 - www.education.gouv.fr
 - www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
 - www.cnfpt.fr
 - <http://svr.paris.fr/icinet>

Venez poser vos questions à la Journée "Portes ouvertes" de l'Université (JPO)

Samedi 11 février 2012
 10h-18h

45, rue des Saints-Pères
 75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés

